

01net (10/04/07)

Univers en ligne

Des Parisiens se servent de Second Life pour pousser la Mairie au dialogue
par Karine Solovieff

Une association parisienne lance dans Second Life un concours de réaménagement des espaces verts, avec des récompenses à la clé.

La reconstruction du célèbre forum des Halles à Paris et de ses jardins est en projet depuis quatre ans. Mais si la concertation avec les associations de quartier s'est bien déroulée pour la partie bâtiments, il n'en est pas de même pour les jardins. L'architecte, David Mangin, a déjà été choisi par la Mairie de Paris. Mais son projet ne remporte pas les suffrages des riverains, loin de là. Et la communication passe mal entre les trois parties.

De fait, l'association de quartier Accomplir a décidé de contourner cette absence de concertation, en se servant du très médiatique univers en ligne, Second Life. « Puisqu'on nous bloque dans le réel, nous passons au virtuel », résume son vice-président Gilles Pourbaix. Accomplir lance ainsi un concours pour la rénovation du jardin, du 5 avril au 1er juin. Le but est de récupérer de bonnes idées pour le jardin, sur la base d'un cahier des charges établi lors de réunion de concertation avec les riverains, puis de les soumettre à la Mairie de Paris.

Résultat le 28 juin

Les candidats ont le choix entre cinq catégories : le jardin intégral, l'aire de jeux, les fontaines, les sculptures, les portes d'entrée, le bâtiment des toilettes. Le plan du quartier est fourni ainsi que quelques photos. Le concours est ouvert à l'ensemble des joueurs de Second Life. Ils devront créer leurs maquettes au 1/10e dans Second Life. Le règlement du concours est disponible sur Internet.

« Lors d'une réunion, nous avons été traités de ringards défendant notre pré-carré » s'amuse Gilles Pourbaix. « Nous leur retournons le compliment ». Le 3 juin, les cinq finalistes seront sélectionnés, et à partir du lendemain, les maquettes seront installées sur une île de Second Life, celle que possède l'agence de marketing Repères, co-organisatrice du concours.

Le gagnant final sera désigné le 28 juin. Il recevra 275 000 linden dollars, soit l'équivalent de 785 euros, pour l'intégralité du jardin. Des prix complémentaires de 15 000 à 40 000 linden dollars seront attribués pour les sous-catégories. A titre de comparaison, une paire de chaussures dans Second Life coûte 50 linden dollars, et une maison, 10 000.

Second Life, nouveau terrain de jeu des entreprises

Si l'initiative du concours pour le jardin des Halles revient à une association de riverains, le jeu en ligne est de plus en plus utilisé par des entreprises à titre commercial ou marketing.

Les grands constructeurs l'utilisent régulièrement pour y tenir des conférences de presse ou y présenter leurs produits.

Jean-Paul Gaultier a organisé une distribution de fleurs blanches le 21 mars dernier à l'occasion de la sortie de son nouveau parfum Fleur du Mal.

Lacoste, lui, organise jusqu'au 23 avril un concours de mannequin, avec un million de linden dollars à se partager entre les trois avatars hommes et les trois avatars femmes choisis par les internautes.

Depuis septembre dernier, les étudiants d'Harvard peuvent suivre simultanément en classe et dans Second Life le cours de droit intitulé « CyberOne : Law in the Court of Public Opinion ».